

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

J'insisterai encore plus cette année pour qu'il y ait véritablement une prise de conscience collective sur le rôle qu'a à jouer une Association telle que la nôtre.

A quoi cela sert-il d'être à l'A.F.E.S.A. ? J'ai souvent entendu ce style de question ! Et pourtant... il est si facile d'y répondre !

Dans un monde de plus en plus individualiste, il est nécessaire de se grouper ; les raisons de base sont simples, car que peut faire un individu isolé face à une société organisée et structurée ? Rien ! Les meilleures idées ne resteront que des rêves si n'y a que l'union qui peut véhiculer les messages. Les associations, syndicats, ou clubs, sont des courroies de transmission indispensables.

Il est vrai que l'on ne ressent pas toujours personnellement, matériellement, les retombées de telles ou telles actions ; mais la finalité n'est-elle pas de faire avancer une cause ? L'entraînement pour ne pas le citer ! Il nous apparaît vital aujourd'hui, afin de confirmer notre crédibilité auprès de tous nos partenaires, d'avoir une volonté et une confiance communes et je compte sur votre étroite collaboration.

Je commencerai ce rapport en énumérant rapidement les plus importantes actions ou décisions qui ont été faites ou qui ont été prises par le bureau cette année.

— Je citerai d'abord notre participation active à la restructuration des Brevets d'Entraîneurs (intervention sur le contenu et les prérogatives), lors des réunions d'étude de la section permanente à l'E.N.S.A.

— La plus large diffusion de la grille des honoraires et des salaires, bien entendu révisable chaque année, et qui est aujourd'hui un document de référence indispensable pour tous les entraîneurs et les présidents de clubs.

— La centralisation par notre secrétariat, et la diffusion des demandes de poste d'entraîneurs à pourvoir chaque année ; aussi bien au niveau des clubs qu'au niveau fédéral.

— Une collaboration plus étroite avec le Comité Alpin et la Fédération Française de Ski pour être consulté et informé sur la politique sportive nationale et les améliorations éventuelles concernant nos adhérents.

— De même, concernant les fabricants de matériel de ski, et plus particulièrement les services courses, afin de traduire les souhaits ou les idées qu'impliquent les rapports entre entraîneurs, techniciens, coureurs.

— Autre point important, la signature d'un protocole d'accord renouvelable chaque année, liant l'A.F.E.S.A. et le Bulletin Médical de la F.F.S., qui doit nous permettre de publier nos informations à moindre coût.

— Le patronage de la plus importante compétition F.I.S. en France ; le Mémorial Hervé Scaraffiotti ; suivi chaque année d'une réunion amicale de tous les entraîneurs.

— A noter aussi la création d'une commission chargée de promouvoir notre association et de rechercher des sponsors, d'où la diffusion d'affiches, insignes, banderoles, etc. ainsi que notre participation à différents congrès, séminaires ou colloques.

— Par ailleurs, nous avons signé un accord avec l'association "Sports sans frontière" qui devrait favoriser la possibilité d'échange entre des entraîneurs de clubs, français et étrangers (particulièrement américains et canadiens).

— A signaler aussi notre présence en tant que membres, à tous les jurys d'examen d'entraîneur, et notre volonté, dans la mesure de nos possibilités, d'être partie prenante dans la formation (trois unités de formation organisées cette année par l'A.F.E.S.A.).

Voilà en quelques lignes résumées les différentes actions qu'ont essayé de mener à bien les élus de votre association. Cela ne veut pas dire pour autant que tout à été fait, il reste et restera toujours à progresser, à remettre en question notre

travail pour être encore plus percutant. Nous avons décidé, cette année, d'ouvrir notre association à tous les entraîneurs actifs, titulaires d'un brevet ou non. Nous espérons ainsi élargir le nombre de nos adhérents à tous les moniteurs de ski diplômés qui œuvrent avec passion pour leur club et qui n'ont pu se présenter à une formation ou un examen d'entraîneur, la législation des dernières années, ne le permettant pas. Je compte beaucoup sur eux pour donner un nouvel élan, et poursuivre nos efforts sur la formation et le statut de l'entraîneur de ski alpin.

Je terminerai ce rapport avec un souhait, un grand souhait de rassemblement. L'Association Française des Entraîneurs se doit d'être l'association de tous. Par la personnalité des hommes qu'elle rassemble et qui, quelque fois s'y affrontent, l'A.F.E.S.A., par sa mission, a le pouvoir et le devoir de soutenir et de défendre notre profession, celle d'entraîneur de ski alpin.

### Composition du bureau AFESA

**Président :**

Michel Bobbi, Comité de Savoie - Le Villaret, 73210 Peisey-Nancroix, tél. 79 07 91 02.

**Vice-président :**

Marcel Calvat, Comité du Dauphiné, 6, rue Tristan-Corbières, 38400 St-Martin-d'Hères, tél. 76 42 49 16.

**Secrétaire général :**

Michel Folliet, Comité de Savoie, Les Contamines, 73700 Seez, tél. 79 07 36 62.

**Trésorier :**

Jean Daudignon, Comité du Dauphiné, 11, av. du Grésivaudan, 38130 Echirolles, tél. 76 22 71 89.

**Membres :**

Solange Ragazzoni, Comité de la Côte d'Azur, 22, av. de Vilaine, 06240 Beausoleil, tél. 93 78 42 67.

Yvan Dorier, Comité du Mont-Blanc, Les Campanules, 74220 La Clusaz, tél. 50 02 62 34 ou 50 02 49 89.

Christian Sauvage, Comité du Mt-Blanc, Club des Sports, 74300 Flaine, tél. 50 90 80 74.

Fabrice Thomas, Comité des Pyrénées, Taillade-Breix, 31530 Lezignac-sur-Saves, tél. 61 85 46 57.

Jean-Marie Scaraffiotti, Comité de Savoie, Le Clapey, 73150 Val d'Isère, tél. 79 06 04 71.

Pierre Baugey, Comité du Mont-Blanc, Les Sorbiers, route de Chamailion, 74450 Le Grand-Bornand, tél. 50 02 22 58.

**Secrétariat général :**

M. Folliet, Les Contamines, 73700 Seez, tél. 79 07 36 62.

**Service Matériel :**

Jean Daudignon, 11, av. du Grésivaudan, 38130 Echirolles, tél. 76 22 71 89.

**Secrétariat Matériel :**

Mme Martin, 24, Cité Labeye, 38400 St-Martin d'Hères.

## La Strasbourgeoise

ASSURANCES

### L'A.F.E.S.A. et LA STRASBOURGEOISE communiquent :

LA STRASBOURGEOISE, Société d'Assurance spécialisée en assurance des personnes depuis plus de 50 ans, et l'A.F.E.S.A., ont mené ensemble une étude destinée à améliorer la protection sociale des Entraîneurs de ski, adhérents à l'Association.

Le résultat de cette étude permet dès à présent de vous proposer une garantie adaptée à vos besoins :

— Pour un prix compétitif : 2.663,64 F/an :

- un relais à vos revenus pendant 3 ans, et dès le premier jour lorsque l'arrêt de travail a pour origine une maladie ou un accident professionnels,
- une rente d'invalidité, versée jusqu'à 60 ans,
- un capital en cas de décès, mais aussi en cas d'infirmité permanente aux conséquences professionnelles sévères.

— La cotisation annuelle est payable en janvier.

— Les prestations et la cotisation sont indexées et suivent l'évolution du plafond de la Sécurité Sociale.

François Hecker

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ANNECY DU 5 OCTOBRE 1985 A LA M.J.C. DES MARQUISATS

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. FOLLIET

A deux pas du siège de la F.F.S., les Entraîneurs Français de Ski Alpin ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de Michel Bobbi et en présence de M. Jean Barthalais, président de la F.F.S. et de M. Roland Francey, directeur des Equipes nationales hommes.

Etaient excusés : Georges Coquillard, Dr Bouvet, Paul Chayla, Alain Methiaz, Danièle Debernard.

Les comptes rendus du président Michel Bobbi, du trésorier Jean Daudignon et du secrétaire général Michel Folliet, ont été approuvés à l'unanimité.

L'A.F.E.S.A. a mené les actions suivantes, tout au long de l'année :

- Participation active à la restructuration des Brevets d'Entraîneurs, lors des réunions de la section permanente à l'E.N.S.A.
- Diffusion de la grille des honoraires et de salaires d'entraîneurs, en fonction de leur grade et de leur ancienneté.
- Recherche d'une collaboration plus importante avec la F.F.S. et le Comité Alpin, afin d'unir nos points de vue.
- Création d'une revue pour publier des informations techniques permettant la formation continue de nos adhérents.
- Patronage du Mémorial Hervé Scaraffiotti.
- Signature d'un accord avec l'association "Sports sans frontière" qui doit favoriser la possibilité d'échanges entre les entraîneurs de clubs français et étrangers.
- Elargissement de notre association à tous les

entraîneurs actifs possédant ou non le diplôme d'Entraîneur de Ski Alpin de Compétition. Ex : tout moniteur ne possédant pas le diplôme d'Entraîneur, sur présentation d'une attestation d'activité signée par le président de son club, peut faire une demande d'adhésion à l'A.F.E.S.A.

Demande de renseignements à Michel Folliet, Les Contamines, 73700 Seez, tél. 79 07 36 62.

80 F : droits d'entrée payable une seule fois.  
192 F : cotisation annuelle 1985/86.

Notre effort, dans l'avenir, se portera sur l'information qui n'est peut-être pas toujours suffisante. Il est pour cela nécessaire de recréer une revue spécifique "Entraîneurs". Une commission est chargée de ce délicat problème qui suppose des moyens financiers importants.

Des liens plus importants doivent être resserrés avec les présidents de clubs, afin de mieux étudier les plans de rémunération des entraîneurs et leur statut (emploi à temps plein, partiel, etc.).

### Régime d'assurance prévoyance :

Le Bureau a fait étudier à une compagnie d'assurances un projet qui semble donner satisfaction. Nous conseillons fortement à tous les entraîneurs d'adhérer massivement à "La Strasbourgeoise" pour que l'on puisse bénéficier de ce contrat collectif exclusif, à un tarif préférentiel. Tout membre de l'A.F.E.S.A. recevra un dossier complet.

### Election au Bureau :

Un seul membre du Bureau était rééligible, M.

Michel Folliet. Trois candidats se sont présentés : MM. Repellin, Folliet et Belluchon. M. Folliet a été réélu avec 39 voix contre 37 voix pour M. Repellin.

Suite à l'assemblée générale, M. Roland Francey, directeur des Equipes nationales masculines, a fait le point : intervention brillante, suivie avec attention et passion par les entraîneurs présents et par M. Barthalais, président de la F.F.S.

### Politique sportive :

Elle doit être une œuvre collective, établie par contacts, et s'imprégner d'une technique qui part de la base et qui se termine à l'Equipe Nationale : le club forme des skieurs, la région les forme à la compétition, et le national en fait des membres des Equipes de France.

Pour cela, il faut une continuité dans l'entraînement, qui exige le maintien des entraîneurs dont leur poste est leur promotion pour l'Equipe Nationale. L'entraîneur doit être au service de l'athlète pendant six, huit ou dix ans.

### Planification et périodisation :

Les compétitions en Argentine ont permis d'une part de prendre de l'avance pour la saison d'hiver, et d'autre part d'aguerrir les jeunes coureurs, pour lesquels quatre à cinq semaines de vie avec l'Equipe Nationale ont constitué une expérience qui leur a donné un comportement complètement différent.

Cette double planification a permis de répartir, dès le mois de mai, les exercices d'endurance et de force. Il s'agit pour les coureurs d'un travail à long terme, en vue d'obtenir une condition

... →

*Mémorial H. SCARAFFIOTTI - Trophée AFESA 1985  
Cette compétition internationale enfants, patronnée par l'AFESA,  
regroupe les meilleurs skieurs internationaux.  
Lors de la remise des Prix, le président Michel Bobbi remet les coupes aux vainqueurs*



physique parfaite, qui ne peut être acquise que si elle est la suite des efforts entrepris durant la jeunesse.

Certes, il y a beaucoup de blessés (même constatation chez nos voisins), les problèmes scolaires existent, le ski alpin exige une sollicitation supplémentaire du système nerveux (concentration). Mais l'essentiel est d'améliorer la "force".

#### Les études et le ski :

Roland Francey exposa à Annecy son idée : jusqu'au BAC, études et ski de compétition sont conciliables. Mais après, il faut choisir. La formation et l'ouverture d'esprit de ceux qui ont eu la chance de parcourir le monde peut être pour eux un atout extraordinaire, s'ils ont la volonté de l'exploiter, en particulier l'apprentissage des langues étrangères.

#### Le matériel et les techniciens :

Furent évoquées : l'amélioration du matériel avec la possibilité pour les coureurs de changer de marque, l'amélioration du service course avec trois athlètes pour un technicien, l'amélioration des conditions financières de ses techniciens, telles sont les données nouvelles.

Mais pour Roland Francey, l'essentiel est de faire comprendre aux jeunes que tout ne leur est pas dû. Les mécènes ont disparu, les sponsors ont pris leur place, et les coureurs doivent savoir qu'on ne peut recevoir sans donner.

Roland Francey préfère "prendre cinq coureurs sur lesquels il peut compter, plutôt que quinze qui ne feront rien".

C'est tout le programme de la politique sportive exposé à Annecy.

Forte de plus de 250 adhérents, l'A.F.E.S.A. a montré à Annecy qu'elle constituait une association vivante décidée à œuvrer pour le ski français.

Bien organisée par Pierre Baugey, aidé d'Yvan Dorier et Christian Sauvage, et sponsorisée par la Banque Populaire et la Société S.N.C. de Droussard, cette réunion fera date dans les annales de l'A.F.E.S.A.

Son vœu le plus cher : posséder dans ses rangs tous les entraîneurs en poste aux trois niveaux : clubs, comités et groupes nationaux.

Une bonne nouvelle : trois nouvelles recrues de choix :

- Sylvain Dao Lena, directeur des Equipes Nationales Féminines ;
- Christian Carre, entraîneur national ;
- Michel Boyer, entraîneur national.

Bravo ! Faites comme eux !

## COMPTE RENDU FINANCIER : par J. DAUDIGNON

L'exercice 1984/85 se termine par un solde positif de 1.044,56 F, il fut long et parfois difficile (commencé au 15.04.84, se termine au 15.09.85). Nous avons donc dû prendre en compte un certain nombre de factures qui auraient dû être inscrites sur 1985/86, ce qui concrètement se traduit par des dépassements au niveau du timbrage (+30.504,90 F) et des publicités/rerelations publiques (+6.554,41 F).

La revue mise en route à l'automne 1984 (collaboration avec le Bulletin Médical du Ski) n'avait pu être budgétisée et représente une dépense de 10.263,64 F (soit 12,5 % de nos dépenses) engagée par une volonté affirmée du bureau de l'A.F.E.S.A. pour qui ce bulletin est le lien indispensable entre les adhérents.

Au niveau des recettes, on note un léger tassement des cotisations, néanmoins celles-ci restent proches du prévisionnel (-1.476,90 F).

#### En ce qui concerne le prévisionnel 1985/86 :

- Une augmentation de 6,5 % du montant de la cotisation est envisagée, correspondant au taux de l'inflation, celle-ci doit être portée à 192 F pour 1985/86.
- Le budget 1985/86 sera de toute façon un budget de rigueur (le mot est à la mode, mais nous ne pouvons y échapper) ; chaque poste augmente de 6,5 % environ et devra être respecté scrupuleusement. Un nouveau poste apparaît : "revue" où 5.000 F sont prévus pour éventuellement combler les manques de recettes publicitaires.
- La formule paiement fractionné de la cotisation (soit 3 fois 64,00 F) sera proposée à ceux qui désireraient échelonner celui-ci.

#### AFESA matériel :

- Le compte matériel accuse un excédent de 1.383,13 F et a remboursé la quasi totalité de sa dette au compte de l'association (12.462,70 sur 15.000 F).
- Les ventes de matériel aux adhérents ont diminuées, principalement dû au fait de l'arrêt des ventes de vêtements cette saison. De nouvelles formules sont à l'étude. Toutefois, le problème essentiel demeure : si peu de commandes, pas de prix intéressants... quelle est la solution ?
- Les autres articles se maintiennent (chronomètres, calculatrices, fartages). Pour ce qui est des Bons Matériel, environ la moitié des adhérents en bénéficient, ce qui est important.

### BILAN 1984/85

	RECETTES		DÉPENSES	
	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel
Solde 1983/84 .....	15.744,22	15.744,22		
Cotisations : 242 + 40 (1983/84) ...	49.625,40	50.280,00		
Adhésions : 14 + 9 (1983/84) .....	1.840,00	3.840,00		
Remboursement matériel .....	12.462,70	15.000,00		
Remboursement A.G. 1984 .....	3.715,00			
<b>Solde .....</b>	<b>83.387,32</b>	<b>84.864,22</b>		
Fournitures de bureau .....			4.243,70	6.800,00
Frais de secrétariat .....			5.163,00	5.000,00
Téléphone .....			1.065,15	1.000,00
Timbrage .....			8.104,90	4.600,00
Déplacement bureau .....			19.897,30	19.600,00
Publicité / Relations publiques :				
— Coupes Scarafioti (1984 + 1985) .....		13.439,89		
— Banderolle .....		1.371,02		
— Insignes .....		9.743,50	24.554,41	18.000,00
Revue .....			10.263,64	
Divers (dont chèques impayés et aggios) .....			1.340,66	29.864,22*
Frais A.G. 1984 Villard-de-Lans .....			7.700,00	
<b>Solde .....</b>			<b>82.342,76</b>	<b>84.864,22</b>
<b>Solde créditeur : 83.387,32 - 82.342,76 = 1.044,56</b>				

\* Solde et provisions.

### BUDGET PRÉVISIONNEL A.F.E.S.A. SKI ALPIN 1985/86

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures bureau .....	4.600,00	Solde 1984/85 .....	1.044,56
Frais secrétariat .....	5.500,00	Cotisations 1985/86 :	
Timbrage .....	6.000,00	260 × 192 .....	49.920,00
Téléphone .....	1.200,00	Adhésions : 30 × 80 .....	2.400,00
Déplacement bureau .....	20.800,00	Remboursement matériel ...	2.250,00
Publicité/Relations publiques .....	10.000,00		
Revue .....	5.000,00		
Provisions et solde .....	2.514,56		
<b>55.614,56</b>		<b>55.614,56</b>	

# ETUDE COMPARÉE DES 2 SESSIONS DU BREVET D'ETAT 2<sup>e</sup> DEGRÉ ENTRAINEUR DE SKI ALPIN

par Marcel CALVAT

Vingt-trois mois jour pour jour ont séparé la deuxième de la première session d'examen du 2<sup>e</sup> degré du Brevet d'Entraîneur de ski "option entraîneur de ski alpin de compétition". En effet, c'est du 7 au 10 octobre 1985 que se déroulaient, à Bourg-Saint-Maurice et à Tignes, les épreuves de ce diplôme d'entraîneur.

Je rappelle pour mémoire la création du Brevet d'Etat d'éducateur sportif de l'"option ski alpin" par arrêté en date du 29 octobre 1982.

En conséquence, étaient abrogés d'une part le Brevet d'Etat 1<sup>er</sup> degré de ski "option ski alpin" ou enseignement qui avait vu le jour le 26.12.79, et d'autre part le 1<sup>er</sup> degré du Brevet d'Etat de ski "option entraîneur de ski alpin de compétition" signé le 22.11.79. Toutefois, les 2<sup>e</sup> degré de ces deux Brevets d'Etat continuaient "à fonctionner" jusqu'à la sortie du 2<sup>e</sup> degré nouvelle formule (Brevet d'Etat d'éducateur sportif). Bien compliqué, me direz-vous, et surtout quelle lenteur quand on pense que trois ans après la sortie du 1<sup>er</sup> degré du Brevet d'Etat d'éducateur sportif on attend toujours le 2<sup>e</sup> degré ! Ce qui est grave dans tout cela, c'est que toute une génération d'entraîneurs potentiels ne puissent pas accéder au 2<sup>e</sup> degré entraîneur et à son programme de formation, car les conditions d'accès n'ont pas été modifiées et que l'on exige des candidats au 2<sup>e</sup> degré qu'ils soient titulaires d'un 1<sup>er</sup> degré entraîneur qui n'existe plus. Seuls les coureurs ayant été dans le groupe 1 des Equipes de France et titulaires du 1<sup>er</sup> degré "enseignement" sont acceptés.

Il est bien évident que pour nous, association d'entraîneurs, cette situation n'est pas satisfaisante. De deux choses l'une, ou le 2<sup>e</sup> degré du Brevet d'Etat d'éducateur sportif sort prochainement, mais pas à n'importe quel prix, je veux dire par là qu'il devra faire une large part à la formation spécifique d'entraîneur et à l'examen qui doit en découler, ou l'ancien 2<sup>e</sup> degré continue à "fonctionner" et nous demandons un élargissement des conditions d'accès, notamment aux titulaires au moins du 1<sup>er</sup> degré enseignement ayant suivi les 3 U.F. "entraînement" organisées par la FFS dans le cadre du 1<sup>er</sup> degré d'éducateur sportif.

Cette étude très indigeste, mais indispensable, des textes officiels qui conditionnent le reste, étant terminée, je vais essayer de mettre en parallèle les différentes phases du cursus suivies en 1983 et 1985.

## LA FORMATION

Année	Nombre de candidats	Lieu	Durée
1983	43	Thonon	2 semaines
1985	22	INSEP Paris	2 semaines

Durée équivalente en 1983 et 1985 et programmes globalement très voisins, l'effectif des candidats par contre variait du simple au double. En 1983, nous avions 43 entraîneurs désireux de suivre le cursus de formation. Comment les refuser et sur quels critères, alors qu'il s'agissait de la première session d'un 2<sup>e</sup> degré qu'on aurait pu craindre unique et qu'une telle mobilisation des entraîneurs pour suivre la première formation aussi poussée venait démentir les "on dit" sur leur manque de motivation à s'inscrire et à se remettre en cause. En 1983, responsable de cette formation, il me restait à trouver les moyens pour réussir avec un tel effectif, ce que j'ai fait. Ce qui caractérisait la "population" d'entraîneurs en formation en 1983 était son hétérogénéité par rapport à une certaine homogénéité en 1985.

## CHOIX DU LIEU

En 1983 Thonon, grâce à sa situation centrale dans le massif alpin et la "Maison des Jeunes" qui nous offrait un rapport qualité/prix très intéressant. Deuxième raison déterminante, la présence, la deuxième semaine, de l'Equipe de France masculine en stage de préparation physique, qui permettait aux stagiaires de passer facilement de la théorie à la pratique.

En 1985, le stage de formation s'est déroulé à l'INSEP. Cet établissement de renom a permis d'offrir aux candidats des conditions matérielles excellentes dans un cadre nouveau et la possibilité de côtoyer des athlètes de haut niveau d'autres disciplines permettant une ouverture d'esprit très intéressante. C'est un pas de plus en avant dans la formation. De l'avis général, c'est cette partie de formation qui en 1985 comme en 1983 a été la mieux réussie et donné le plus de satisfaction aux participants.

## DEUXIÈME PARTIE DE LA FORMATION

1983 : Val Thorens	5 jours	en parallèle avec un stage des Equipes de France masculine, groupes slalom et descente
1985 : Tignes	4 jours	pas de stages de l'Equipe de France

Contrairement à ce que l'on pourrait penser a priori, c'est la partie de la formation la plus difficile à organiser pour satisfaire les stagiaires. En effet, les entraîneurs venant au 2<sup>e</sup> degré sont déjà chevronnés sur la pratique de l'entraînement et attendent peut être beaucoup plus que ce que l'on peut leur donner, à savoir des recettes miracles qui n'existent bien évidemment pas.

En 1983, j'avais choisi Val Thorens pour les possibilités d'hébergement à moindre frais à l'U.C.P.A. et surtout grâce à la présence des Equipes garçons de slalom et de descente et de leurs entraîneurs, en l'occurrence Maurice Adrait et François Dides. En plus du travail de démonstration des éléments techniques dits fondamentaux, les tracés de compétition et les tracés éducatifs, les stagiaires avaient sous les yeux les coureurs français du plus haut niveau et l'observation, les échanges avec les entraîneurs ont été très fructueux. Cette population d'entraîneurs en formation et en observation avec un œil critique, a pu placer les entraîneurs nationaux dans une situation peut-être inconfortable au départ, mais il s'est avéré que très rapidement des échanges constructifs ont permis de mettre tout le monde à l'aise. Les stagiaires qui ont vécu cette période de formation auraient souhaité être encore plus "intégrés" dans la vie des Equipes.

Michel Folliet, dans son article intitulé "Etude critique de l'examen du 2<sup>e</sup> degré de ski alpin de compétition", dit : "Nous avons regretté de n'être pas en contact plus direct avec les Equipes nationales..."

En 1985, ce qui constitue la grande surprise du stage de formation à Tignes, est l'absence de coureurs des Equipes nationales. Les entraîneurs n'existent que parce qu'il y a des coureurs. Souhaitons vivement que pareille erreur ne se reproduise pas.

## STAGE EN SITUATION

Comme le précise le texte, le candidat doit : "Avoir effectué sous le contrôle d'un entraîneur 2<sup>e</sup> degré, 21 journées de stage en situation, réparties de la façon suivante :

- 7 journées de stage en club ou en cours "compétition" des Ecoles du Ski Français,
- 7 journées de stage de niveau régional,
- 7 journées de stage de niveau national".

En 1985 comme en 1983 et peut-être plus encore, je parlerai de semi-échec. Pourquoi ? Je pense que personne ne remet en cause ces 21 journées de stage en situation aux trois niveaux. Par contre, la FFS doit se montrer maintenant plus directive. Il me paraît indispensable qu'elle établisse la liste des clubs habilités à recevoir des stagiaires à partir de critères évidents, la liste également des entraîneurs 2<sup>e</sup> degré formés et prêts à évaluer les capacités des candidats à partir d'une grille. Certes, cette mission, comme celle de notateur dans un examen, est très délicate, mais que proposer comme solution de remplacement ? Certainement pas des certificats de complaisance du type tout le monde "il est bon" par crainte de se tromper. Il n'est pas acceptable de trouver des attestations établies par des dirigeants sportifs et encore moins par des candidats à l'examen !...

## L'EXAMEN FINAL

Il se déroulait du 7 au 10 octobre 1985 à Bourg-Saint-Maurice. Cet examen s'est déroulé dans d'excellentes conditions grâce au beau temps, aux installations mises à notre disposition par M. le Principal du Collège Saint-Exupéry et plus particulièrement par Michel Folliet, responsable du Ski-Etudes, à l'aide matérielle apportée aussi par la station de Tignes.

La Direction Jeunesse et Sports a fait un gros effort par rapport à 1983. En effet, en 1983, on comptait 19 jurés pour 43 candidats, alors qu'en 1985 nous étions 20. Ceci nous a permis d'augmenter les temps d'interrogation et aussi d'éviter des jugements un peu hâtifs.

Vous trouverez ci-dessous les sujets d'écrit :

### a) EPREUVE ECRITE - Durée : 2 heures

Technique du ski de compétition ; préparation physique du skieur ; établissement des programmes d'entraînement (coef. 5).

Le candidat traitera chacune des questions ci-dessous :

Question notée sur 8 points :

1. Etude générale de l'attitude en conduite de courbe ; les facteurs qui la font varier.

Question notée sur 6 points :

2. L'entraînement à dominante aérobie. Importance et limites de ce travail dans l'entraînement du skieur alpin de compétition.

Question notée sur 6 points :

3. Indiquez en les justifiant les différences entre le programme annuel d'entraînement d'un jeune coureur en cours de formation et celui d'un athlète de haut niveau.

### b) EPREUVE ECRITE - Durée 2 heures

Les facteurs psychologiques de la réussite sportive ; l'apprentissage sportif ; la conduite des groupes (coef. 4).

Le candidat traitera chacune des questions ci-dessous :

Question notée sur 6 points :

1. Comment entretenir la motivation ? Décrivez les procédés pratiques

que vous employez dans ce but avec les groupes de jeunes skieurs ou de jeunes skieuses.

Question notée sur 10 points :

2. Dans l'apprentissage des gestes sportifs, soulignez l'importance de la phase d'information ; indiquez quels sont les différents organes qui la permettent. Expliquez brièvement leur rôle. Quelles conclusions pédagogiques tirez-vous de cette étude ?

Question notée sur 4 points :

3. Sur quoi repose l'autorité de l'entraîneur dans l'encadrement d'un groupe ? Développez votre point de vue.

### c) EPREUVE ECRITE - Durée 1 heure

Organisation des compétitions ; préparation des pistes (coef. 1).

Le candidat devra traiter chacune des questions ci-dessous :

Question notée sur 10 points :

1. Etablir la "check-list" pour diriger la première réunion des chefs d'équipes. Il s'agit d'un slalom de Coupe d'Europe.

Question notée sur 10 points :

2. Rôle du chef de piste dans une épreuve de descente, compétition nationale.

Ces sujets permettent de situer le niveau d'exigence de connaissances demandé aux candidats. Nous n'avons pas rencontré en 1985 des copies aussi faibles qu'en 1983. C'est donc très encourageant et je pense que les entraîneurs ont très bien pris conscience que l'autorité de compétence dépendait de leur niveau de skieur bien sûr, mais aussi de l'assimilation de connaissances indispensables pour mener à bien un programme de préparation physique, la planification de la saison, pour améliorer la relation entraîneur-entraîné, etc.

A travers les entretiens, j'ai apprécié également la capacité des candidats à "trier l'information", c'est-à-dire à ne pas accepter comme vérité absolue et directement applicable tout ce qu'ils ont reçu en formation. C'est la preuve d'une grande maturité.

Quelques commentaires sur les résultats de l'examen :

- en 1983 : 40 candidats à l'examen, reçus 24, échecs 16, soit 60 % de réussite ;
- en 1985 : 22 candidats à l'examen, reçus 19, échecs 3, soit 86 % de réussite.

Pour avoir participé aux deux examens, je peux dire que les niveaux d'exigence en 1983 et 1985 ont été pratiquement identiques, par contre le peu d'échecs de cette année permet de mesurer les efforts fournis par les candidats qui ont pris conscience que le 2<sup>e</sup> degré n'est pas donné.

En conclusion, je dirai que le cursus de formation mis en place en 1983 et reconduit en 1985 semble donner satisfaction aux candidats. A revoir cependant le stage sur neige. Il me semble important que soient définis les stages en situation (contrôlés par un 2<sup>e</sup> degré qui devra fournir un rapport circonstancié sur l'activité du candidat) ; ce rapport ainsi que celui établi par le directeur du stage de formation devrait permettre au jury d'attribuer une note au candidat (coef. 3).

L'examen proprement dit, défini par le texte du 22/11/79 nous a permis en 1985 comme en 1983 de voir en tête des résultats des candidats de très haut niveau à ski avec de solides connaissances dans les autres chapitres. N'était-ce pas le but recherché, qui nous donne les meilleures garanties de compétence et d'efficacité ?

Chers nouveaux promus, vous tenez l'avenir du Ski Français entre vos mains...

## Sport-Etudes Universitaire Ski

Le Sport-Etudes Universitaire de Ski de haute compétition vient d'ouvrir ses portes à l'I.U.T. d'Annecy-le-Vieux (section Commerce et Gestion).

Sur 26 candidats bacheliers ou en voie de l'être, 12 ont été retenus :

- Allard, Colombari et Ferrari en fond ;
- Ferreux en nordique ;
- Lazzaroni et Ziglioli en combiné ;
- Muffat-Joly et Ollier en biathlon ;
- Trèves en saut ;
- Allègre et Vuillet en alpin ;
- Ratel en acrobatique.

Il s'agit là d'une première promotion brillante et solide qui donne toute satisfaction à M. Gilles Heidsieck, directeur du Département "Techniques de Commercialisation" et Mme Christel Pernet, responsable de la formation des athlètes à la Fédération Française de Ski.

Le cursus universitaire de ce D.U.T. "Techniques de Commercialisation" se déroule sur trois ans par unités capitalisables en respectant l'horaire total du programme national de 1.680 heures, soit 560 heures par an.

Les athlètes sont à disposition de la Fédération 32 semaines par an et à disposition de l'I.U.T. d'Annecy 20 semaines par an (d'avril à octobre, à raison de trois semaines par mois).

Chaque journée de formation s'articule

autour de deux périodes de 2 h d'entraînement foncier personnel et deux séminaires de 3 h en Commerce, Gestion ou Vente.

Les séminaires seront assurés moitié par des universitaires de l'Université de Savoie, moitié par des professionnels de l'Industrie et du Commerce (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie, Salomon, Gillette, Skis Lacroix, Look, Auchan, Carrefour, etc.).

L'I.U.T. d'Annecy a une excellente renommée et un taux de placement de ses diplômés particulièrement important. Les sportifs de haut niveau titulaires de ce diplôme devraient obtenir à travers le Sport-Etudes un diplôme pour la réussite.

Pour tous renseignements, contacter M. Gilles Heidsieck - 9, rue de l'Arc-en-Ciel - B.P. 908 - 74019 Annecy-le-Vieux Cédex - Tél. 50 23 29 93.



# PROPOSITION D'ADAPTATION AUX COMMUNES DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER DU PROJET INTERMINISTÉRIEL D'AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

Réf. : circulaire n° 84-481 du 13.12.84 (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n° 46 du 20.12.84)

A l'heure où l'on parle de plus en plus de réformes de l'école, d'aménagement du temps scolaire, d'autonomie des établissements, il est apparu nécessaire à nous, milieu associatif, d'engager en collaboration avec le milieu enseignant une étude sur les possibilités d'adapter aux communes de stations de sports d'hiver le projet interministériel d'aménagement des rythmes scolaires.

Ceci pour ne pas rester en marge d'une évolution qui semble désormais inéluctable.

Différents projets concernant une nouvelle répartition du temps scolaire existent ou sont déjà appliqués (école de Vanves, commune de St-Fons). Le projet que nous vous soumettons a pour originalité de prendre en compte la spécificité des stations de sports d'hiver.

Il n'est que le point de départ d'une concertation que doivent engager les clubs avec le monde scolaire en général et l'école primaire en particulier.

## I - PRÉSENTATION

Au-delà d'un simple aménagement d'horaires, ce projet a pour buts essentiels :

1. La prise en compte de la spécificité de la montagne en tant que "milieu" et du ski en tant qu'activité.
2. D'ouvrir l'école au tissu associatif et aux structures socio-éducatives existantes ou à développer dans ces communes.
3. De mettre en place un rythme annuel de scolarité en adéquation avec le rythme des activités touristiques saisonnières des communes de station de sports d'hiver pour préserver la vie scolaire et familiale de l'enfant.
4. De préserver la cohésion et la continuité des différents temps de vie de l'enfant.
5. De valoriser les enseignements fondamentaux (français, math) et de l'éducation sportive, tout en préservant les activités d'éveil en les ouvrant sur le monde extérieur.

Ce projet s'inspire d'une expérience mise en place depuis 1981 à St-Fons et dont les résultats et le bilan semblent très positifs.

## II - ELABORATION DU PROJET

Ce projet est le résultat d'une concertation engagée par le milieu associatif auprès du milieu enseignant de communes de stations.

Devant l'intérêt porté à ce sujet par les diverses parties concernées (parents d'élèves, enseignants, associations), il apparaît nécessaire de le présenter à M. Alain Calmat, Ministre de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre de l'opération engagée conjointement avec le Ministre de l'Éducation Nationale pour l'aménagement des rythmes scolaires. Parallèlement, ce travail sera soumis par avis à M. l'Inspecteur d'Académie et aux instances locales concernées, regroupant l'IDEN de la circonscription, les conseillers pédagogiques, un représentant de la Jeunesse et des Sports, les enseignants concernés, les représentants des parents d'élèves, des municipalités et du milieu associatif.

## III - PROJET

### "ESPACE EDUCATIF"

Ecoles primaires des communes des stations de sports d'hiver

Objectifs :

a) Concevoir un espace éducatif global avec prise en compte d'une meilleure gestion :

- du temps,
- de l'espace,
- des moyens,
- de la pédagogie.

1. Temps : modification des rythmes scolaires journée-semaine-année.
2. Espace : ouverture de l'école et utilisation rationnelle des différents lieux et locaux.
3. Moyens : utilisation rationnelle des transports, du matériel.
4. Pédagogie : prise en compte d'une pédagogie de projet par une équipe pédagogique avec la participation dans le temps scolaire de personnel spécialisé hautement qualifié, permettant une meilleure liaison entre extra-scolaire, scolaire et clubs sportifs et culturels.

b) Ce projet tient compte des besoins de l'enfant : équilibre alimentaire ; équilibre travail ; jeux ; repos ; équilibre de la journée, de la semaine, de l'année scolaire ; nouvelle

### Rythme semaine :

Lundi, mardi, mercredi matin. Jeudi, vendredi. Libération du samedi (intégralité du week-end).

Voir ci-dessous un exemple d'emploi du temps possible dans une classe de CM1 - CM2.

### Rythme annuel :

En station été-hiver, actuellement, les enfants sont en vacances au moment où les parents ont le plus de travail et ne peuvent s'occuper d'eux (période de haute fréquentation touristique). Par contre, aussitôt la saison terminée (été-hiver), les parents partent en vacances et ne peuvent emmener leurs enfants, ceux-ci étant en classe ; ou alors ils leur font manquer l'école (absentéisme). Il faut donc un décalage des vacances de printemps et d'été sur le plan local et un équilibre des temps de travail et de repos avec vacances le vendredi soir et rentrée le lundi.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 30	Math	Math	Math	Math	Math
9 h 45	Récréation avec distribution d'aliments énergétiques				
10 h 15	Français	Français	Français	Français	Français
12 h 00					
13 h 30	Sports 1 <sup>er</sup> tri., endurance 2 <sup>e</sup> tri., ski alpin 3 <sup>e</sup> tri., sports co.	Eveil Histoire Géographie Sciences		Eveil Histoire Géographie Sciences	Sports 1 <sup>er</sup> tri., piscine 2 <sup>e</sup> tri., ski fond 3 <sup>e</sup> tri., escalade
15 h 30			Récréation		
16 h 00	Atelier artistique Musique	Atelier sportif E.P.S. vitesse mobilité coordination		Atelier sportif E.P.S. vitesse mobilité coordination	Atelier artistique Arts plastiques Activités manuelles
17 h 00					

répartition des différents temps de vie, école, clubs, famille, et des réalités du système éducatif... et de ses contraintes...

c) Valorisation des enseignements fondamentaux (français, math) et de l'éducation sportive, tout en préservant les activités d'éveil en les ouvrant sur le monde extérieur.

### A-I - PRISE EN COMPTE DE L'UNITÉ TEMPS

Rythme journée :

3 h 30 le matin : 8 h 30/12 h. Activités scolaires : français/math, avec récréation de 30 mn et distribution d'aliments énergétiques.

2 h l'après-midi : 13 h 30/15 h 30. Activités scolaires : éveil/sport.

15 h 30 : fin des activités scolaires.

1 h d'activités extra-scolaires de 16 h à 17 h : ateliers sportifs/ateliers artistiques.

## PROPOSITIONS ANNÉE SCOLAIRE 1985/86

### Vacances nationales Zone II

48 jours	Rentrée	Lu	9-09 m
	Toussaint	Sa	26-10 ac
		Ma	5-11 m 9 jours
46 jours	Noël	Ve	20-12 ac
		Ve	3-01 m 13 jours
42 jours	Hiver	Je	13-02 ac
		Lu	24-02 m 10 jours
33 jours	Printemps	Ve	28-03 ac
		Je	10-04 m 12 jours
80 jours	Été	Ve	27-06 ac
		Lu	8-09 m 72 jours

Total : 249 jours cycle travail ; 116 jours de vacances.

Projet	
41 ou 34 jours	Lu 23-09 m ou 16-09
47 jours	Ve 25-10 ac Lu 4-11 m 9 jours Ve 20-12 ac Lu 6-01 m 16 jours
47 ou 40 jours	Ve 17-02 ac 14-02 Lu 24-02 m 27-02 9 jours
46 jours	Ve 18-04 ac 11-04 Lu 5-05 m 28-04 16 jours
68 ou 82 jours	(coupés par classe de mer 3 semaines en juin) Ve 18-07 ac 11-07 Lu 22-09 m 15-09 67 jours

249 jours cycle travail ; 116 jours de vacances.

### A-II - PRISE EN COMPTE DE L'UNITÉ PÉDAGOGIE

#### 1. Equipe pédagogique :

- Instituteurs.
- Moniteurs E.P.S.
- Spécialistes activités artistiques (musique, arts plastiques, activités manuelles).
- Entraîneur de ski alpin et fond E.S.F.
- M.N.S. Natation.
- Guides de haute montagne.
- Entraîneur patinage.

Pour les activités artistiques et sportives, on peut aussi envisager une spécialisation des instituteurs selon leurs goûts et leur formation et un travail en équipe pédagogique.

#### 2. Intervenants :

- Math, français, histoire, géographie, sciences : instituteurs seuls.
- Sports : instituteurs ± 1 ou 2 spécialistes selon le sport pratiqué.
- Ateliers artistiques : spécialistes ou instituteurs spécialisés.
- Ateliers sportifs : EPS : vitesse, mobilité, coordination = 1 spécialiste EPS.

#### 3. Réunions de concertation :

- 1 h 30 tous les lundis de 17 h à 18 h 30.

#### 4. Méthode de travail :

- Projet - réalisation - bilan.

#### 5. Travail par cycles d'activités :

- Eveil : cycles de 1 semaine : histoire, géographique, biologie, physique, technologie, éd. civ.
- Sports : cycles par trimestre.
- EPS : cycles de vitesse, cycle mobilité, cycle coordination, élaboration de projets pédagogiques avec tests de contrôle physiques et médicaux réguliers.
- Activités artistiques : cycles : 1 semaine arts plastiques, 1 semaine activités manuelles.

#### 6. Commission de coordination et du suivi :

- Idem, jeunesse et sports, instituteurs, psychologue scolaire.
- Médecin, intervenants extérieurs.
- Municipalité, association parents d'élèves, conseil d'école, clubs de sports.

#### 7. Cycles de réunions de la commission :

- Avant la rentrée scolaire : élaboration des projets pédagogiques dans toutes les disciplines, mise en place matérielle.

— Une fois par trimestre : bilan partiel, mise à jour.

— Fin d'année scolaire : bilan.

### IV - CALENDRIER DE MISE EN PLACE

Ce projet n'est réalisable que dans sa globalité.

Il faut donc pour cela :

- le consensus de toutes les parties prenantes ;
- un montage financier rigoureux ;
- une organisation matérielle précise et détaillée.

**1<sup>er</sup> temps :** Demander l'aval de l'Education Nationale sur l'opportunité de la mise en place d'un tel projet.

**2<sup>e</sup> temps :** Sensibiliser l'opinion par une réunion débat avec les instituteurs, la municipalité, les parents d'élèves, les associations sportives et culturelles.

**3<sup>e</sup> temps :** Elaboration des projets pédagogiques.

**4<sup>e</sup> temps :** Organisation matérielle précise et détaillée (locaux, transports, personnels, matériel).

Recherche du financement (commune, associations sportives et culturelles, association parents d'élèves, jeunesse et sports).

Recrutement des intervenants extérieurs.

**5<sup>e</sup> temps :** Mise en place à la rentrée prochaine.

Document d'étude élaboré par :

M. Pierre Bornat,  
Conseiller Technique de Ski Alpin de Savoie

M. Pierre Basso,  
Instituteur à Pralognan.

### COMPARAISON DES RYTHMES

	Traditionnels						Aménagés							
<b>Journée élèves</b>	matin :	3 h		6 h			matin :	3 h 30		5 h 30				
	après-midi :	3 h		3 h		scolaires	après-midi :	2 h 00		3 h 00		scolaires		
	soirée :			activités extra-scolaires irrégulières, non organisées ou facult.			soirée :	1 h 00		1 h 00		extra-scolaire		
	Total :			6 h ± X h			Total :			6 h 30				
<b>Semaine élèves</b>	Français						Français							
	Math					15 h	Math					17 h 30		
	Histoire						Histoire							
	Géographie					4 h	Géographie					4 h 00		
	Sciences						Sciences							
	Activités artistiques					3 h	Activités artistiques					2 h 00		
	Activités sportives					5 h	Activités sportives					6 h 00		
	Total					27 h ± X h extra scolaires	Total :					29 h 30		
<b>Semaine instituteurs</b>		L	M	M	J	V	S		L	M	M	J	V	S
	Matin	3	3	—	3	3	3	Matin	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	—
	après-midi	3	3	—	3	3	—	après-midi	2	2	—	2	2	—
	soirée	—	—	—	—	—	—	soirée	1 1/2	—	—	—	—	—
	Total	6	6	—	6	6	3	Total	7	5 1/2	3 1/2	5 1/2	5 1/2	—
							27 heures							27 heures
														(la différence heures élèves 29 h 30 et heures instituteurs, est assurée par les ateliers sportifs et artistiques par le personnel qualifié)
<b>Année instituteurs élèves</b>	— cycles de travail avec des semaines incomplètes						— cycles de travail de 35 semaines pleines du lundi au vendredi							
	— 116 jours de vacances inadaptées au rythme travail (voir calendrier saisonnier)						— 116 jours de vacances (voir calendrier)							

## EN BREF...

- Le dernier numéro de "Montagne Magazine" (novembre 1985) consacre 4 pages à une interview de Michel Bobbi, président de l'AFESA, sur **Le ski de compétition en France**.

Si une grande partie de l'article fait place aux problèmes des entraîneurs, il est à noter les positions de notre Association sur la nomination de Roland Francey à la tête des Equipes de France ainsi que l'apparition d'entraîneurs étrangers au niveau de l'encadrement.

Une bonne lecture pour tous les entraîneurs !

- La société S.N.C. (fabricant de vêtements de sport), qui a très généreusement patronné notre Assemblée Générale d'Annecy en offrant à chaque participant (et nouvel adhérent 1985/86) un magnifique **blouson/coupevent** à l'emblème de l'AFESA, proposera à nos membres par l'intermédiaire du service matériel plusieurs versions de ce modèle (en trois tailles) à des **prix très compétitifs**.

A noter que cette société dynamique (voir adresse dans les annonceurs présents dans cette revue) s'est spécialisée dans la fabrication de combinaison de descente et proposera un modèle pour les jeunes coureurs (autour de 500 F), intéressant ? Clubs à vos téléphones ! Un grand merci à S.N.C. et à M. Tissot son directeur.

- Cette revue est la vôtre ; pour la faire vivre, nous avons besoin de vos idées, suggestions, et... surtout de vos textes.

Ceux-ci doivent parvenir au secrétariat au moins un mois avant la parution.

Le prochain numéro paraîtra au printemps, il nous faudrait donc vos écrits pour la fin **mars 1986** ; des photos seraient également les bienvenues (noir et blanc ou couleur).

Les annonceurs potentiels que vous connaissez et qui, tout en aidant l'AFESA, voudraient faire paraître une publicité dans ce bulletin, nous intéressent. Pour cela, demander un dossier d'insertion publicitaire au secrétariat.

- Créer entre ces derniers des liens de confraternité.
- Maintenir parmi eux le dynamisme et les qualités morales, indispensables à l'exercice de leur activité.
- Apporter à ses membres toute aide matérielle, soit par des interventions auprès de tous organismes ou collectivités, soit par des prestations propres à l'Association en espèce ou en nature.
- Participer à la structuration et à l'organisation de la profession ; à cet effet, étudier et adapter toutes mesures appropriées portant notamment sur les conditions d'exercice de celle-ci et susceptibles de la valoriser.
- Promouvoir ladite profession, la faire mieux connaître, assurer sa réputation par voie de conférences, manifestations sportives, diffusions d'ouvrages, revues, films et autres supports.
- Aider à la formation initiale et continue de ses membres.
- Assurer la représentation de la fonction auprès des pouvoirs publics et auprès de toutes autorités ou organismes publics ou privés, administratifs ou sportifs.
- Collaborer avec les organismes compétents à l'élaboration d'une doctrine française d'entraînement.

## MATÉRIEL

### • Carte Matériel :

Nous remercions la quasi totalité des fabricants français qui, une fois de plus, font confiance à l'AFESA et acceptent ses bons Matériel :

- ROSSIGNOL
- DYNAMIC
- DYNASTAR
- SALOMON
- LOOK
- TRAPPEUR

ainsi que les importateurs : HEAD/TYROLIA et NORDICA (documentations à demander au secrétariat).

### • Fin de séries :

Il reste quelques survêtements FILA (taille 3 et 4), au prix de 320,00 F port compris, à commander au service Matériel.

### • Ecusson :

Le nouvel écusson est arrivé, à l'emblème de l'AFESA (bien sûr). Il porte en gros la mention **entraîneur** ; à commander également au service Matériel, au prix de 10,00 F.

## ENTRAINEURS : L'A.F.E.S.A., C'EST VOTRE ASSOCIATION

Les buts de l'AFESA sont définis statutairement comme suit :

- Regrouper en son sein tous les entraîneurs de ski exerçant leur activité en France ou à l'étranger.

**NOUVEL ECUSSON A.F.E.S.A., vendu au prix de 10,00 F  
au service Matériel. Tricolore, mention "ENTRAINEUR" en rouge  
(grandeur nature)**



## COTISATIONS 1985/86

L'appel des cotisations 1985/86 est lancé, celle-ci se monte à **192,00 F** (décision de l'A.G. d'Annecy du 5.10.85).

Jusqu'au 15.11.85, vous pouvez choisir votre mode de règlement :

- soit le paiement **fractionné** en trois prélèvements automatiques de 64,00 F (au 15.12.85, 15.01.86, 15.02.86) ; pour cela remplir le formulaire joint à l'envoi renouvellement de cotisation et joindre un relevé d'identité bancaire ;
- soit le paiement **total** en une fois (après le 15.11.85, ce sera le seul admis).

En retour, vous recevrez votre carte 1985/86 et les bons matériels (ainsi que la documentation des fabricants) pour ceux qui les ont demandé.

### A NOTER :

Nous remettons à jour le fichier de l'Association, nous vous demandons de remplir avec le maximum de détails et de sérieux la fiche individuelle jointe (couleur bleue) ; nous pourrions ainsi traiter par informatique tous les renseignements demandés, et percevoir plus clairement le profil de l'Association.